

Monsieur le Préfet,
Madame, la représentante du président du conseil général
Monsieur le Directeur académique des services de l'Education Nationale
Mesdames messieurs,

Monsieur le Directeur Académique permettez nous, de vous souhaiter la bienvenue dans notre département.

Cette rentrée 2012 n'est pas spécialement plus facile que les précédentes... et pour cause puisque l'année scolaire que nous vivons actuellement est le résultat des choix budgétaires faits par le précédent gouvernement.

Cette rentrée 2012 reste marquée par dix années de démantèlement du service public, visant en particulier le service public d'éducation en France. Septembre 2012 porte donc encore la marque d'un quinquennat de suppressions de postes d'enseignants, d'assistants d'éducation, de suppressions de moyens de remédiation tels que les RASED, de suppressions de filières dans les lycées, de compression de moyens dans les collèges.

Dans la Nièvre, nous avons subi un retrait de 95 postes dans le 1er degré, pour une baisse de 1200 élèves sur 5 ans (soit une fermeture tous les 12 élèves en moins) et ce malgré le caractère rural de notre département. La rallonge bienvenue de 5 postes en juin décidée en urgence par le nouveau gouvernement n'a pas pu pallier aux défaillances du système. En collèges la hausse de 150 élèves depuis deux ans justifierait pleinement des moyens supplémentaires et ne génère que la création de 4 postes (1 poste ouvert pour 37 élève en plus). Dans les lycées, notre département a payé le prix fort... L'équivalent de 60 postes à temps plein retirés pour une baisse de seulement 332 élèves. (1 poste fermé pour 5.5 élèves en moins).

Comment ont fait les établissements et quels moyens ont-ils utilisés face aux suppressions de postes ? Limitation du nombre de cours à effectifs réduits, suppression des actions de remédiation, Les inégalités sociales

s'en trouvent aggravées. Voilà la réalité ! Le ministre de l'Éducation nationale, a déjà annoncé 40 000 recrutements d'enseignants pour la rentrée 2013. L'UNSA Éducation se félicite de cette mesure qui témoigne de la priorité accordée à l'éducation alors même que le cadre budgétaire général est extrêmement contraint. Cependant à l'UNSA éducation nous n'oublions pas les personnels administratifs, et nous espérons qu'eux aussi seront concernés par le redéploiement de personnels, nous espérons également qu'ils resteront tous personnels de l'Etat.

Certes il n'appartient pas à cette instance de décider des moyens affectés au département, certes les arbitrages rendus ont été bien souvent les moins mauvais possible. Nous avons d'ailleurs parfois été entendu, notamment dans le domaine de l'ASH : pour sauvegarder les RASED ou éviter les fermetures de CLIS. Mais le constat doit être fait pour donner une photographie des conséquences des choix politiques précédents sur le terrain.

Aujourd'hui, les enseignants, et plus généralement la communauté éducative, sont porteurs de fortes attentes, dans notre département bien sûr, comme ailleurs. Les semaines et les mois à venir vont devoir traduire les intentions en actes et on est maintenant dans l'ère des négociations.

Par exemple, la modification des rythmes scolaires implique le développement du périscolaire mais qui peut dire comment le financer ? A ce sujet, notre département a été précurseur, 2 écoles à Nevers se sont lancées dans l'expérience. Dans une le conseil d'école a voté pour l'arrêt du dispositif, dans l'autre il y a eu partage des voix et c'est votre prédécesseur, Monsieur le Directeur Académique, qui dans cette même assemblée a tranché en faveur de la poursuite de l'expérimentation. Ce changement est en marche puisqu'il a été annoncé par le président de la République. Mais il ne va pas de soi et ne pourra pas se faire sans compensations pour les enseignants au regard du surcroît de fatigue et de travail qu'il implique.

L'UNSA Education regrette l'absence de la question des aides spécialisées dans le rapport de la concertation sur la refondation de l'école de la république comme dans les propos du ministre et du président. Cette omission est particulièrement inquiétante. On ne résoudra pas la grande difficulté scolaire sans les aides spécialisées.

De même déplorer que 140.000 jeunes sortent chaque année du système scolaire « sans le passeport d'un diplôme » et afficher une volonté de résoudre le décrochage, qui renvoie « à un échec humain insupportable, un gâchis économique et un risque social », est louable, mais les solutions ne sont pas techniquement déclinées.

Quel place pour l'antenne IUFM de Nevers dans le cadre de la réforme de la formation des maîtres.

Même si nous en comprenons les raisons nous regrettons qu'un CTSD n'ait pas pu se tenir en amont de cette réunion.

La Refondation de notre École sera réussie si ce dialogue avec les personnels est constructif et si l'ambition de la réussite de tous ne reste pas un slogan.